

Colonel Marcel CHEVROT

UN GRAND ANCIEN NOUS A QUITTE



Le 2 février 2010 disparaissait le colonel marcel CHEVROT, âgé de 85 ans et ayant derrière lui une carrière prestigieuse.

Engagé volontaire à 19 ans pour la durée de la guerre en septembre 1944, il ne quittera plus le service actif qu'en avril 1973, après avoir fait trois guerres - celle du second conflit mondial, celle d'Indochine et celle d'Algérie.

Incorporé au Commando de Cluny le 10 septembre 1944 il va gravir rapidement de par ses connaissances et son courage tous les échelons de grades jusqu'à celui de sergent-chef.

Après un séjour en Extrême Orient au 6° Régiment d'Infanterie Coloniale, il est admis à suivre les cours de la 6° série de l'Ecole Spéciale Militaire Interarmes en qualité d'élève officier d'active ; ayant satisfait aux épreuves de l'examen de sortie de l'ESMIA, il est dirigé sur l'Ecole d'Application de l'Infanterie à Auvours,

puis à Coetquidan. Il est nommé sous-lieutenant d'active le 1° mai 1949 et choisit alors le corps des parachutistes et est affecté au 7° Bataillon Colonial de Commandos Parachutistes avec lequel il va effectuer un nouveau séjour en Indochine.

Il participe à différentes opérations au Tonkin-(Grégoire - Phoque) de septembre à octobre 1950, puis sur le Day. Il est promu lieutenant le 4 mai 1951 et rentre en métropole en fin de séjour.

Après son congé de fin de campagne, il est affecté à la 1° Demi Brigade Coloniale de Commandos Parachutistes en septembre 1952. Les événements d'Algérie éclatant il est muté au 8° Bataillon de Parachutistes Coloniaux en Afrique du Nord, puis en Afrique Occidentale Française au 4° BCCP à Dakar où il va effectuer un stage de commando de brousse et va intervenir au sein de la 2° compagnie d'intervention dans la région d'Atar en Mauritanie en janvier et février 1957.

Rapatré en fin de séjour sur la France, il se voit affecté après son CFC au 3° Régiment de Parachutistes Coloniaux à Sidi Ferruch, qu'il rejoint après un stage au CIPCC d'Arzew. Le 15 septembre 1958 il prend le commandement de la 1^{ère} compagnie du 3° RPC comme lieutenant et est nommé capitaine le 1° janvier 1959. Il demande alors à servir au peloton avion de la 10° Division Parachutiste qu'il rejoint le 1° novembre 1959. Après son passage en Algérie il rejoint à Bayonne le 1° RPIma où il prend le commandement de la COI 1 le 15 avril 1961.

Il sert successivement au groupement d'Instruction n° 1 à Mont de Marsan, puis à Fréjus au GITDM, et enfin en Allemagne à Baden Oos en stage d'appui aérien.

Il est envoyé par la suite en stage à Lyon de formation pour les Armes Spéciales - Etat-Major.

Rentrant de ce stage il se trouve affecté à l'Etablissement Régional du Matériel de Marseille en novembre 1964, va être envoyé aux cours du certificat technique et enfin affecté à l'ERM de Toulon le 1^o décembre 1966.

Le 1^o juillet 1967 il est promu chef de bataillon et demande à passer au cadre spécial de l'Armée de terre où il est admis le 21 juin 1967.

Affecté à la Direction du Matériel de la 7^o région Militaire à Marseille le 1^o novembre 1967, puis au 51^o groupement Divisionnaire à Lyon.

Il prend le commandement du Centre Mobilisateur 171 à Sedan le 24 août 1971.

Le 1^o septembre 1972 il est affecté au GMR 7 à Marseille ayant demandé de suivre un stage d'initiation aux affaires et fait valoir ses droits à la retraite le 30 avril 1973.

Le 1^o octobre 1977, il est promu dans les réserves au grade de lieutenant-colonel, puis le 1^o octobre 1982 comme colonel et admis à l'honorariat de son grade le 17 janvier 1990.

*

Ce qui est particulièrement remarquable chez le colonel Marcel CHEVROT, c'est le nombre éloquent de citations qui figurent sur sa croix de guerre 1939-1945, sa croix de guerre des Théâtres d'Opérations Extérieures et sa croix de la Valeur Militaire.

Il est cité pour la première fois le 9 décembre 1944 à l'ordre de la brigade, alors qu'il sert au Commando de Cluny, qui sera intégré quelques temps après au 4^o Bataillon de Choc.

En Indochine alors qu'il sert au 6^o RIC, il est à nouveau cité à l'ordre de la brigade le 6 juin 1946. Il est encore une fois cité à l'ordre de la division le 9 février 1947 toujours au 6^o RIC.

Le 23 avril 1951 alors qu'il sert au 7^oBCCP, il est cité à l'ordre de l'Armée pour son attitude dans la défense du poste de Yen Cua lors des opérations sur la Day

De nouveau cité à l'ordre de la division le 29 juillet 1952.

Le haut commandement de l'Armée Vietnamienne lui décerne la croix de la vaillance à l'ordre du corps d'Armée.

Lors de son séjour en Algérie, il est cité comme chef de section le 1^o mai 1958 à l'ordre de la division – Croix de la valeur militaire.

Il est encore cité à l'ordre du Corps d'Armée le 4 août 1958 et enfin une citation à l'ordre de l'Armée le 7 août 1959 comme commandant de compagnie.

Le 17 octobre 1960, il reçoit une nouvelle citation à l'ordre de la division comme officier observateur au Peloton avion de la 10^o DP.

Ayant été blessé deux fois au combat en Indochine, le colonel CHEVROT totalisant 12 titres de guerre est Commandeur de la légion d'honneur en juillet 1990 et venait d'être élevé peu de temps avant sa disparition à la dignité de Grand Officier de l'Ordre National du Mérite le 6 novembre 2009.